



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 132239

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question préoccupante du suicide et de la tentative de suicide chez nos compatriotes. Les chiffres les plus récents de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur le suicide datent de 2009, et ont été collectés en 2008. Ils dénombrèrent 10 500 suicides sur une année, révélant une inquiétante inversion de tendance : alors que le nombre de décès par suicide baissait depuis 1987 (après le pic de 12 525 morts en 1986), les années 2008 et 2009 ont marqué un redémarrage à la hausse : 10 127 en 2007, 10 353 en 2008, 10 499 en 2009. C'est un chiffre élevé, qui classait alors la France parmi les nations les plus touchées en Europe et place le suicide parmi les problèmes majeurs de santé publique. Pour autant, l'État ne dispose pas de chiffres pour les années 2010 et 2011. Il lui demande donc si elle envisage de lancer une vaste enquête épidémiologique sur la question.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132239

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3146

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)